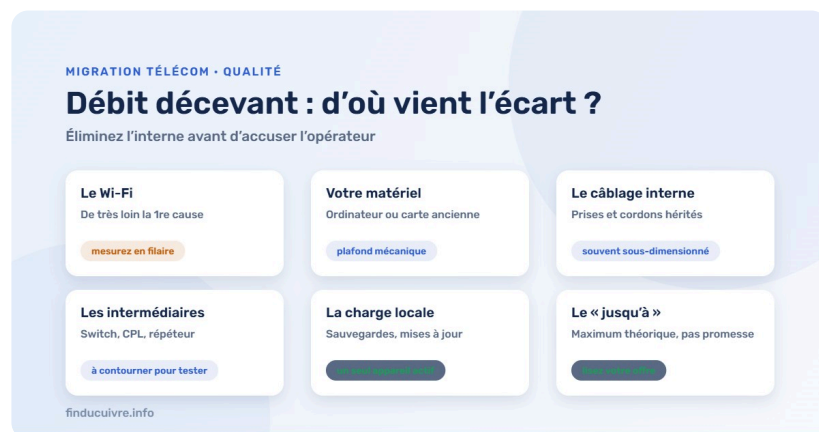




Débit fibre réel ou promis : comment mesurer et que faire de l'écart

« On m'a vendu 1 Gbit/s et j'en mesure 200. » La déception est fréquente au lendemain d'une migration — et la cause est rarement celle qu'on croit. Avant de conclure à la tromperie, il faut savoir **mesurer correctement**, comprendre ce que le chiffre annoncé signifie réellement, et éliminer les causes internes, qui expliquent l'immense majorité des écarts. Voici la méthode, et la marche à suivre si l'écart persiste.

Ce que « jusqu'à » veut dire

Sur une offre grand public ou une offre « pro » d'entrée de gamme, le débit annoncé est un **maximum théorique**, atteignable dans des conditions idéales, sur une infrastructure partagée. Ce n'est pas un engagement : la fibre mutualisée n'offre pas de débit garanti, comme l'explique [notre comparatif des quatre fibres](#). Si vous avez besoin d'un chiffre *opposable*, c'est une autre catégorie d'offre qu'il faut — fibre professionnelle avec débit garanti et [GTR](#). Cette distinction est la première chose à vérifier avant toute réclamation : on ne peut pas exiger le respect d'un engagement qui n'a pas été pris.

Mesurer correctement : les cinq règles

- **En filaire, jamais en Wi-Fi.** Le Wi-Fi est la première cause d'écart : il plafonne bien en dessous de la fibre et dépend des murs, de la distance et du voisinage.
- **Directement sur la box**, sans passer par un switch, un CPL ou un répéteur.
- **Avec un câble et une carte réseau adaptés** : un vieux câble ou un port limité brident mécaniquement le résultat.
- **Un seul appareil actif**, le reste débranché ou en veille, pour ne pas mesurer ce que les autres consomment.
- **Plusieurs fois, à des heures différentes**, et sur deux outils de mesure distincts — un test isolé ne prouve rien.

Les causes internes, par ordre de fréquence

Dans l'ordre où on les rencontre : le **Wi-Fi** (de très loin la première) ; l'**équipement de l'utilisateur** — un ordinateur ancien ne saura pas absorber un très haut débit ; le **câblage interne** et les prises réseau, souvent hérités et sous-dimensionnés ; les **équipements intermédiaires** (switch d'entrée de gamme, boîtiers CPL, pare-feu sous-dimensionné) ; et enfin la **charge du réseau local** — sauvegardes, mises à jour, autres postes. En milieu professionnel, ces prérequis rejoignent ceux de la voix, décrits dans [OoS et qualité de la voix sur IP](#).

Le débit n'est pas toujours le bon indicateur

Point souvent négligé : pour la plupart des usages professionnels, **le débit brut n'est pas ce qui compte**. Une visioconférence a besoin de stabilité et de faible latence, pas de gigabits. La téléphonie consomme des miettes de bande passante mais ne tolère ni gigue ni pertes. Les sauvegardes, elles, dépendent du **débit montant** — celui qu'on regarde le moins et qui limite le plus. Avant de vous battre pour un chiffre descendant, vérifiez que c'est bien lui qui bride votre usage réel : la méthode de dimensionnement figure dans [notre article sur le dimensionnement](#).

Si l'écart persiste : la réclamation

Une fois les causes internes éliminées et les mesures documentées (dates, heures, conditions, résultats), adressez une **réclamation écrite** à votre opérateur en joignant ce relevé. Demandez une vérification de ligne — un défaut de raccordement ou une soudure médiocre peut brider durablement. Si rien n'avance, la voie est la même que pour les autres litiges : service consommateurs, puis **médiateur des communications électroniques**, selon la mécanique décrite dans [vos droits et recours](#). Et si votre activité exige réellement un débit garanti, la vraie réponse n'est pas la réclamation mais le **changement de catégorie d'offre**.

Cet article donne des repères de méthode à visée d'information. Les engagements applicables dépendent de l'offre souscrite : reportez-vous à vos conditions contractuelles.

Pour aller plus loin

- [FTTH, FTTB, FTTE, FTTO : comprendre et comparer les 4 fibres](#)
- [Comprendre la GTR et son intérêt](#)

- [QoS et qualité de la voix sur IP : les prérequis réseau](#)
- [ADSL, VDSL, fibre : comprendre la différence en 5 minutes](#)

Un débit décevant après migration ?

AILERYS Conseil objective la mesure, distingue la cause interne de la cause opérateur, et arbitre entre réglage et changement d'offre.

[Échanger avec un expert : https://finducuivre.info/contact/](https://finducuivre.info/contact/)

À lire aussi dans ce dossier

- [Le MOS expliqué au décideur : mesurer la qualité des appels](#)
- [Quelle qualité voix attendre d'un trunk OTT ?](#)
- [FTTH mutualisée vs fibre dédiée : l'arbitrage économique](#)
- [Négocier son contrat télécom : les points de vigilance](#)

Article révisé le 15 octobre 2026 par FinduCuivre.info

<https://finducuivre.info/debit-fibre-reel-vs-promis-mesurer/>